



SciencesPo.

École de Droit

M. Vivant

et

quatre de ses étudiantes  
de l'École de Droit de SciencesPo.

L. Bellanger, E. Cadiou,  
M. Nozach et E. Savourey,

ont

l'honneur de vous convier  
à la conférence-débat:



## « Pas de ©réateur sans droit d'auteur ? »

*Réflexion sur le caractère incitatif à la création du droit d'auteur*



**Judi 15 avril 2010**

15h – 18h

SciencesPo

Amphithéâtre Caquot

28 rue des Saints-Pères

75007 Paris

Telssonnière Sardin Chevè

gillesvercken cabinet

DDG

irpi

CEIP AJSP

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SciencesPo

# PROGRAMME

## Modérateur:

**F. Latrive**, Journaliste à Libération -  
auteur de *Du bon usage de la piraterie*

## “Un droit aveugle?”

par **M. Vivant** - Directeur de la spécialité « Propriété  
Intellectuelle » du Master Droit Economique de SciencesPo.

## “Une économie borgne?”

par **Ph. Chantepie** - Chef du département des études, de  
la prospective et des statistiques au Ministère de la Culture  
et de la Communication

## “Etre artiste: entre profession et vocation”

par **N. Heinich** - Directeur de recherche au CNRS -  
Sociologue des professions artistiques et des pratiques  
culturelles

## “ Un art du droit d’auteur”

par **A. Moreau** - Initiateur de « Copyleft Attitude » et de  
la Licence Art Libre - artiste plasticien

## Réaction d'un écrivain

**J.P. Toussaint** - écrivain et réalisateur belge -  
**Prix Décembre 2009**

La conférence-débat sera suivie d'un cocktail.

Inscription préalable : [sciencespo.conference@gmail.com](mailto:sciencespo.conference@gmail.com)